

*Il ne faut pas boire pour oublier,
Mais déguster pour se souvenir.*



C.O.T.W.E. FRANCE - Branche de Franche-Comté

Quelques nouvelles du Whisky

N° 4 - 21 juillet 2016

- *On vous dirait bien ce qu'il y a dans votre whisky... mais c'est illégal !*
- *Glen Wyvis, la première distillerie communautaire d'Ecosse.*
- *Un whisky de 121 ans d'âge découvert à Kingussie.*
- *COTWE FC : l'appel du 18 juin.*

On vous dirait bien ce qu'il y a dans votre whisky... mais c'est illégal !



Il sera bientôt plus facile de faire avouer son âge à une star hollywoodienne qu'à un single malt, et Compass Box vient de l'apprendre à ses dépens. Retour sur une polémique grotesque.

Un événement ubuesque mais sans doute lourd de conséquences a secoué la planète Malt il y a quelques semaines. **Compass Box**, le créateur de whiskies d'assemblage fondé il y a quinze ans par **John Glaser**, s'est fait remonter les bretelles par la **Scotch Whisky Association (SWA)**, qui veille à l'intégrité du trésor national écossais. Que lui reproche-t-on ? Non pas sa créativité débridée, qui a pu par le passé hérisser le poil du puissant lobby, mais sa trop grande ... transparence.

Selon son habitude, Compass Box a en effet publié sur son site la composition de ses deux dernières créations, **This is Not a Luxury Whisky** et **Flaming Heart**. Avec un peu trop de précision puisque, non content de citer les distilleries, l'assembleur a en outre eu l'outrecuidance de communiquer le type de fût et l'âge des eaux-de-vie. Or, accrochez-vous : ce dernier point est illégal. Et, sous la menace de la SWA saisie par un «*producteur anonyme*» (?), Compass Box a dû faire le ménage sur son site et ramener un peu de salutaire opacité sur ses whiskies.

L'article 12.3 du règlement européen CE 110/2008 relatif aux boissons spiritueuses précise en effet que seul l'âge du plus jeune composant peut être précisé «*dans la désignation, la présentation ou l'étiquetage d'une boisson spiritueuse*». Autrement dit, un whisky assemblé avec des fûts de 8 à 18 ans doit afficher 8 ans. Un single malt de 12 ans ne peut incorporer que des eaux-de-vie de 12 ans et plus.

Or, le malt subit depuis peu une cure de rajeunissement à rendre jaloux l'inventeur du Botox. Cela ne vous a pas échappé : l'âge disparaît sur les étiquettes des bouteilles plus rapidement que sur la fiche **Wikipédia** de certaines actrices, laissant l'amateur de malt un tantinet déboussolé. Il faut le comprendre : l'industrie lui a entonné pendant des décennies la ritournelle «*plus c'est vieux, meilleur c'est*» sur l'air du «*plus c'est cher*», l'encourageant à se fier aveuglément au chiffre. Moyennant quoi aujourd'hui, planté chez son caviste devant un **Ruby (Macallan)**, un **Port Ruighe (Talisker)**, un **Taghta (Glenmorangie)**, un **Uigeadail (Ardbeg)** ou un **Skiren (Scapa)**, il ne sait plus sur qui miser son/ses billet(s) de 50 €.

Alors, il est bien content, l'amateur déboussolé, quand un producteur se propose de l'éclairer et lui explique que les eaux-de-vie qui composent **This is Not a Luxury Whisky** ont de 19 à 40 ans. Et même, tiens, que dans ce magnifique blended scotch qui a fait sensation au dernier **Whisky Live Paris**, il y a 79% de **Glen Ord** 19 ans vieilli en sherry butts de premier remplissage, 10,1% de whisky de grain de **Strathclyde** 40 ans, 6,9% de whisky de grain de **Girvan** 40 ans et 4% de **Caol Ila** 30 ans, ces trois derniers élevés en fûts de chêne américain de second remplissage. Compass Box n'a pas le droit de l'écrire, nous si.

Il faut se faire une raison, les «NAS» (*no age statement* = whiskies sans compte d'âge), ont durablement envahi nos étagères. Soit, laissons faire cette révolution et adaptons nous : seul le goût du malt peut arbitrer les débats. Et bien idiot qui confond âge et maturité, que ce soit dans les bouteilles ou dans le cœur des hommes. Mais il est incompréhensible qu'elle ne s'accompagne pas d'un surcroît d'information pour éduquer les consommateurs au goût.

Cette demande de transparence, de traçabilité accrue, est inéluctable, et s'impose d'ailleurs à marche forcée dans l'alimentaire. Pourquoi l'empêcher dans les spiritueux ? Entendons-nous bien : la transparence totale est impossible. Sur les colossales quantités de certains blends et single malts, les assemblages varient d'une cuvée à l'autre, sans que le goût du whisky s'en trouve modifié. Mais ce ne sont pas sur ces bouteilles là que l'amateur déboussolé s'interroge.

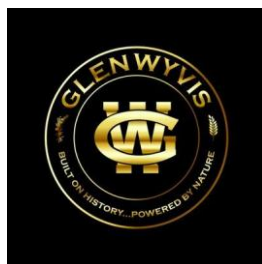
Lui aimerait surtout savoir ce qui entre dans le **J. Walker Blue Label** ou le **Dewar's Signature** (190 €), dans le **Tun 1509 de Balvenie** (340 €), dans le **Macallan Ruby** (200 €), l'**Ardbeq Supernova 2015** (125 € il y a deux mois, 550 aujourd'hui) ou encore le **Compass Box Flaming Heart** (139 €).

Ironie poétique, avec **This Is Not a Luxury Whisky** (près de 200 €), John Glaser entendait pousser les amateurs à s'interroger sur ce qui fait un whisky «de luxe» en glissant dans un flacon banal des eaux-de-vie âgées, en toute transparence. L'industrie vient de lui claquer les phalanges à coups de règle en nous encourageant à croire que, décidément, ces NAS nous prennent pour des imbéciles.

Heureusement, en 2016, l'Union Européenne envisage de renforcer les règles de l'étiquetage des spiritueux en rendant obligatoires la valeur nutritive et le nombre de calories pour 100 ml. Vous ne saurez toujours pas ce qu'il y a dans votre whisky, mais vous saurez enfin s'il vous fait grossir.

Une première dans l'histoire de l'Ecosse et du whisky.

Le groupe Glen Wyvis a lancé il y a quelques mois une campagne de financement pour relancer la distillation dans la ville de Dingwall. Ce n'est pas seulement un financement participatif, c'est bel et bien un investissement dans le capital de la distillerie.



A tous ceux qui se rêvent propriétaires d'une distillerie, le temps n'était peut-être pas encore venu de le réaliser. Par contre, vous pouviez souscrire à l'offre lancée par la **Glen Wyvis Community Benefit Society** conjointement avec **Community Shares Scotland** pour entrer au capital de la future distillerie de **Dingwall**, qui portera le nom de ... **Glen Wyvis**. 1,5 million de Livres Sterling d'actions étaient à vendre (que ne vous l'avons nous dit plus tôt !).

La première souscription réservée aux habitants de Dingwall et des villes avoisinantes était fixée à 250 £. Pour les autres, c'était entre 750 £ et 100.000 £ avec un objectif ambitieux : « *faire de Dingwall la ville de la microdistillation en Ecosse* ».

Dingwall ne pèse pas qu'un peu dans l'histoire du whisky d'Écosse. C'est non loin de là qu'a été trouvée la première trace officielle d'une distillerie, en 1690 (nous disons bien trace officielle car d'autres clandestines ont pu exister auparavant).

En plus d'être détenue de manière communautaire, l'entreprise se veut respectueuse de l'environnement et Glen Wyvis sera fournie en énergie par un système de biomasse.

Sherry on the bottle (not on the cake) : dès 250 £, les souscripteurs recevront une bouteille de whisky et une de gin la troisième année de production. Ceux qui ont misé entre 15.000 et 49.000 £ recevront une bouteille de whisky à chaque Burn's Night pendant 10 ans, et se verront offrir un tour d'hélicoptère autour de la distillerie. A partir de 50.000 £, le « bonus » des investisseurs (sélectionnés sur dossier) a été défini au cas par cas.

L'opération a connu un très grand succès, avec finalement plus de 2.5 millions de livres récoltées contre 1.5 attendu. Les premiers flots de whisky devraient sortir des alambics à la Burn's Night 2017. Mais la première livraison ne verra le jour qu'en 2020, le temps que tout ça vieillisse au moins trois ans. En attendant, c'est la mode du moment, la distillerie produira du gin afin de pouvoir gagner un peu sa vie les premières années. Il se dit que les échansons de la COTWE attendent avec impatience le nouveau venu.

Un whisky de 121 ans d'âge découvert à Kingussie, en Écosse

L'été dernier, des ouvriers intervenant sur la structure d'un ancien pont routier découvrent une boîte métallique enfouie dans le remblai de l'ouvrage. Elle contient un journal daté du 29 septembre 1894, divers papiers, et ... une bouteille de whisky !



Les hommes de la voirie ont confié leur trésor au « **Highland Folk Museum** » voisin où il sera conservé et remis aux mains de spécialistes qui analyseront le contenu de la boîte et de la bouteille.

Qui n'aimerait faire partie de l'équipe des « nez » et des « palais » qui investigueront sur ce mystérieux flacon de whisky ? On peut spéculer sur son âge : imaginons qu'il ait eu déjà une bonne vingtaine d'années de fût, il aurait été distillé en **1870**. Waouhhh !

150 ans ! Il serait contemporain de la **Reine Victoria**, de la **Commune de Paris**, de la **guerre franco-prussienne**, bien avant la construction de la **Tour Eiffel** ... C'est vertigineux d'imaginer tout ce que ce whisky a « vu » passer au dessus de son goulot à une époque où seuls piétons et attelages hippomobiles empruntaient cette route à voie unique.

Ce voyage dans le temps nous fait rêver... Blend ? Single Malt ? Tourbé ou non? Que reste-t'il du corps et des arômes d'un whisky après tant d'années ? C'est peut-être devenu une mixture totalement imbuvable, tout juste bonne à décaper le vernis de nos étagères ... A **Kingussie**, dans le parc naturel des **Cairngorms** (Highlands), cette boîte est restée dissimulée durant **121 ans** au cœur de ce pont qui enjambe la « **Spey** » : Spey ... Ça vous parle ? Spey, comme **Speyside**, le fleuve dans lequel s'abreuvent en aval une grande partie des distilleries du **triangle d'or Écossais**.

Difficile en revanche d'identifier sa provenance, car le flacon est exempt de marque et d'étiquette. On peut éliminer d'emblée l'unique distillerie de **Kingussie**, la « **distillerie Speyside** », installée dans un ancien moulin à orge du XVIII siècle. Elle n'a sorti son premier distillat qu'en 1990.

Bref, on attend avec curiosité les réflexions des experts en whiskies « fossiles ». A suivre donc, espérons le, dans un prochain numéro.

COTWE branche Franche-Comté : l'appel du 18 juin

La date avait été judicieusement choisie pour la soirée de Gala 2016 de notre **French County Branch**. C'est vrai, cette invitation sonnait comme un appel. Nombreux, d'ailleurs, sont ceux et celles qui y avaient répondu, occupant pour quelques heures savoureuses les salons du Mercure de Besançon. Qu'ils soient du cru, ou d'autres terres - parfois lointaines -, ils s'étaient tous rassemblés dans une ambiance chaleureuse sous la bannière du clan **Mackinlay**.



De g à d : R. Van Meteren, P. Dambre, D et J.P. Bocquenet, G. Andrey, J. Audoin, J. Van Meteren, Y. Méra.



Le toast des officiels

Sous la présidence conjointe de **Jean Audoin**, Président National, et de **Jean-Paul Bocquenet**, notre Président, entourés des membres du bureau franc-comtois, 3 élévations en grade et 2 intronisations ont été prononcées. Pour leur participation active au sein de la branche, **Danielle Bocquenet** et **Jacqueline Van Meteren** ont été promues au grade d'Officier, tandis que **Gabrielle Andrey** recevait un chardon d'honneur. Quant à **Patrick Dambre** et **Yves Méra**, ils ont, eux, reçu le cordon de Chevalier dont la couleur ne présume en rien de leurs capacités en cuisine.

Bref, une belle soirée raisonnablement ponctuée de nombreux ...

slainthe